

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1982**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

CQP : Certificat de qualification professionnelle Préparateur-vendeur en produits de la mer

Nouvel intitulé : Préparateur-vendeur en produits de la mer

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
FEDERATION DES POISSONNIERS DE FRANCE [CPNEFP de la poissonnerie Confédération nationale des poissonniers écaillers de France]	Président de la fédération des poissonniers de France, Le Président de la CPNE-FP du Commerce de la Poissonnerie et de la Conchyloculture

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3243 - Poissonnerie (Commerce de détail, gros et demi-gros)

Code(s) NSF :

221w Commercialisation de produits alimentaires

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le préparateur-vendeur en produits de la mer assure 4 activités principales dans le cadre de points de vente allant de la poissonnerie de détail, au rayon de grandes surfaces et au commerce de gros : - Préparation et / ou transformation des produits

- Vente / conseil sur tous les types de produits du point de vente
- Participation à la présentation de l'étal et au maintien des produits en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Participation aux achats ou réalisation en autonomie sous la direction de son supérieur hiérarchique ou du chef d'entreprise.

Le titulaire du CQP doit être capable de : - mettre en œuvre les techniques de préparation et de transformation de tous les produits du point de vente

- appréhender les risques en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire et de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène liées aux produits et aux équipements
- savoir vendre, conseiller la clientèle, peser et encaisser
- participer aux fonctions d'agrèage, de réception et stockage
- communiquer et travailler en équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire d'un CQP de Préparateur-vendeur en produits de la mer est un salarié employé par des poissonniers (boutiques et/ou marché), des rayons poissonnerie des grandes et moyennes surfaces, des grossistes et demi-grossistes, des mareyeurs ...

Préparateur-vendeur en produits de la mer

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1507 : Mise en rayon libre-service

D1107 : Vente en gros de produits frais

D1106 : Vente en alimentation

D1105 : Poissonnerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette certification est accessible aux jeunes de niveau V et aux salariés ayant déjà 3 ans d'expérience professionnelle en poissonnerie ou métiers de bouche.

Contrôle continu des connaissances et des techniques portant sur 6 modules concernant :

- Le secteur de la poissonnerie
- La poissonnerie de commerce de détail
- Les produits de la mer
- Les préparations culinaires à base de produits de la mer
- La vente des produits de la mer
- Le métier de préparateur-vendeur en produits de la mer

Evaluation terminale :

- TP sur une préparation/transformation (poissonnerie et cuisine)
- Sketch de vente
- Exposé sur une famille de produits

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50% salariés et employeurs, 50% membres de la CPNE-FP et un président désigné par la CPNE-FP
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		5 personnes dont 2 extérieures à l'organisme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Accord relatif à la création du certificat de qualification professionnelle (CQP) de préparateur-vendeur en produits de la mer avec un positionnement au niveau 160 de la classification des emplois : Arrêté du 2 décembre 2002 publié au Journal Officiel le 11 décembre 2002 élargi par l'arrêté du 7 février 2002 publié au Journal Officiel le 19 février 2002.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Fédération des poissonniers de France 1, rue Concarneau
94569 Rungis

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Préparateur-vendeur en produits de la mer